

LE TEMPS

contre le franc fort Samedi 8 janvier 2011

Vendre l'or de la BNS ou payer les salariés en euros...

Par Frédéric Lelièvre

Six autres mesures pour lutter contre le franc fort

Limiter l'afflux de capitaux. «Il est dorénavant interdit d'importer en Suisse des billets de banque étrangers pour un montant de plus de 20000 francs suisses par personne et par trimestre», annonçait en février 1978 la Banque nationale (BNS). Couplée à l'interdiction de placement («Anlageverbot») qui empêchait la vente de «papiers-valeurs suisses à des étrangers», cette mesure visait à limiter les achats de francs, qui poussaient la devise à la hausse. Les contrevenants risquaient 100000 francs d'amende et un mois de prison. Ces interdictions, à l'efficacité jugée limitée, sont de nouveau évoquées.

Accélérer l'inflation. L'idée est de déprécier la valeur du franc par une hausse des prix en Suisse. Plus les prix progressent, moins la même somme permet d'acheter de biens. Ce renchérissement détournerait les investisseurs étrangers. Problème: l'inflation ne se décrète pas, et reste pour le moment deux fois plus faible que dans la zone euro. En outre, la hausse généralisée des prix produit des effets négatifs pour les acteurs internes.

Vendre de l'or. La BNS pourrait intervenir en cédant une partie de ses réserves en or pour acheter des euros. Cela suppose pouvoir influencer le marché des changes, et fait encore plus gonfler le bilan de la Banque nationale.

Copier la Fed et la BCE. Les deux grandes banques centrales suivent une politique d'achat d'obligations publiques pour inonder les marchés de leur devise, ce qui affaiblit cette dernière. La BNS pourrait faire de même. Cette stratégie, qui n'est pas sans risque pour l'institut d'émission, ne fonctionne cependant pas si toutes les banques centrales agissent de la sorte.

Payer les salariés en euros. Quelques entreprises s'y sont essayées, en particulier pour leurs employés frontaliers. L'objectif est de réduire la base de coût en francs, au profit de la monnaie unique. La légalité de cette mesure a été [contestée](#) par plusieurs juristes.

Pression sur les fournisseurs. Selon Sonntag, les groupes Ammann, Garaventa et Georg Fischer ont demandé à leurs fournisseurs s'approvisionnant dans la zone euro, de répercuter dans leurs factures l'affaiblissement de la monnaie unique.

LE TEMPS © 2009 Le Temps SA